



Commission scolaire  
des Patriotes

# CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2010-2017

ÉTABLISSEMENT CARIGNAN-SALIÈRES

ANNÉE 2017-2018

NOVEMBRE 2017

## CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

### HISTORIQUE

En adoptant la Loi sur l'administration publique visant l'instauration d'un cadre de gestion axé sur l'atteinte des résultats dans les ministères et les organismes gouvernementaux, le gouvernement du Québec a tracé la voie de ce nouveau mode de fonctionnement dans nos organismes. Il aura fallu près de 10 ans avant que ces façons de faire atteignent le milieu de l'éducation. Cependant, nous voilà conviés à mettre en place ce mode de gouvernance par la convention de partenariat et la convention de gestion et de réussite éducative. Les éléments suivants viennent donner plus de force à ce mode de gestion : la démocratie scolaire remise en cause, la persévérance scolaire et les impacts économiques et humains sur la population québécoise.

C'est dans cette perspective et cette logique d'une société qui évalue la performance de ses institutions sur l'atteinte des résultats que s'inscrivent les différentes conventions de partenariat et de gestion et de réussite éducative. En effet, les changements apportés à la *Loi sur l'instruction publique* introduisent en 2002 la notion obligatoire de planification stratégique et de reddition de comptes pour les commissions scolaires. Par la suite, d'autres changements ont formalisé des liens entre les projets éducatifs et les plans de réussite des établissements, en lien avec la planification stratégique des commissions scolaires.

## PRÉAMBULE

Les dernières modifications à la *Loi sur l'instruction publique* exigent que l'ensemble des acteurs québécois de l'éducation fixe des buts et des objectifs mesurables et en rende compte à la population.

En vertu de l'article 209.1, les commissions scolaires doivent inclure dans leur plan stratégique des objectifs qui tiennent compte des objectifs du plan stratégique établi par le Ministère. Elles doivent également s'assurer de contribuer à l'atteinte des objectifs et des buts fixés par la Ministre en concluant une convention de partenariat avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

À leur tour, chacun des établissements de la commission scolaire doit conclure une convention de gestion et de réussite éducative avec la commission scolaire (représentée à la CSP par le directeur général adjoint responsable du secteur). Cette convention doit préciser les moyens mis en place par l'établissement qui permettront d'atteindre les 5 buts fixés par la Ministre. Chacune de ces conventions doit contenir des cibles et des objectifs mesurables, en lien d'une part avec la convention de partenariat et d'autre part en lien avec le projet éducatif et le plan de réussite de l'établissement.

En élaborant notre Convention de partenariat et nos conventions de gestion et de réussite éducative, nous répondons aux nouvelles dispositions légales. Aussi, nous sommes convaincus qu'un suivi rigoureux des apprentissages des élèves par l'analyse de leurs résultats nous aidera à mieux cerner leurs besoins et leurs difficultés, et nous permettra d'identifier les actions les plus susceptibles d'améliorer leurs apprentissages et leur réussite.

Tout au long des étapes de l'élaboration de ces conventions, inspirées par les valeurs de notre plan stratégique : *conscience professionnelle, humanisme, coopération et cohérence*, nous avons travaillé de près avec les directions d'établissement et la Direction des ressources éducatives. De plus, nous avons rencontré à plusieurs reprises les dirigeants des syndicats : professionnel, enseignant et personnel de soutien, afin de leur partager le sens et l'importance de notre démarche. Lors de ces rencontres, les divers documents en lien avec les conventions ainsi que l'analyse des résultats de l'ensemble des élèves de la CSP leur ont été remis. Le Conseil des commissaires, le Comité de parents et le Comité EHDAA ont été informés des actions entreprises.

La réussite des élèves est une responsabilité partagée qui nous engage tous dans la démarche d'élaboration, de suivi et d'évaluation des conventions de gestion et de réussite éducative. Ainsi, la Commission scolaire s'engage à déterminer des buts à atteindre et à mettre en œuvre des actions en vue de l'atteinte de ces buts, dans les limites des ressources qui lui sont allouées. Elle s'engage aussi à assurer un suivi rigoureux de ses actions et à rendre compte des résultats obtenus.

## LA DIRECTION GÉNÉRALE

## ÉLÉMENTS DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La CSP et la Direction de l'établissement conviennent que la Convention de gestion et de réussite éducative de l'établissement contient :

- Les orientations du Projet éducatif de l'école
- Les buts prévus à la Convention de partenariat, des objectifs mesurables, des cibles à atteindre et des moyens pour assurer l'atteinte des buts fixés;
- Des indicateurs en lien avec les objectifs mesurables;
- L'indication du ou des responsables, de la durée et des ressources nécessaires à la mise en place des moyens retenus;
- Des suivis aux moyens retenus;
- La signature de la Convention de gestion et de réussite éducative par la Direction de l'établissement et la Direction générale de la Commission scolaire.

## CONTEXTE DE L'ÉTABLISSEMENT

L'école primaire Carignan-Salières est située à Carignan près de la route 112, à l'entrée du tout nouveau secteur résidentiel Lareau-Bouthillier et à proximité de l'ancienne carrière Désourdy.

On y retrouve des maisons unifamiliales, des maisons de ville et des condos.

Quelques rappels historiques :

1855 : Naissance de la municipalité de la paroisse St-Joseph-de –Chambly, laquelle adoptera le nom de Carignan en 1965;

La toponymie de Carignan rappelle les soldats du régiment Carignan-Salières qui ont fait souche dans la région en 1665. Ils ont érigé le premier fort de Chambly, un fort appelé à cette époque, fort St-Louis;

On compte plusieurs bâtiments ancestraux dont certains datent du Régime français, des croix de chemin, de vieilles fermes.

Population actuelle : 8112 habitants disséminés sur le territoire agricole vert à 92%. Située entre St-Basile-Le-Grand et St-Jean-sur-Richelieu, l'eau y est présentée sous plusieurs formes : Rivière Richelieu, Bassin de Chambly, petite rivière L'Acadie, et de nombreux ruisseaux.

## DESCRIPTION DE L'ÉTABLISSEMENT :

24 classes pour le primaire et 4 classes pour le préscolaire, un gymnase double, une bibliothèque, une salle polyvalente pour une capacité éventuelle de 600 élèves.

La première année en 2013-2014, on comptait 430 élèves incluant le programme passe-partout (4 ans) et 3 classes d'enseignement spécialisé pour les enfants ayant des difficultés de communication et de socialisation (TSA) 6-12 ans. Le service de garde et le service aux dîneurs offerts comptent la quasi-totalité des élèves durant les heures du dîner (99%).

En 2014-2015, le scénario était quasi identique mis à part l'augmentation de clientèle qui se chiffrait à 468 élèves incluant l'ajout d'un 4<sup>e</sup> groupe TSA 6-12 ans.

En 2015-2016, l'école comptait 540 élèves composée de 23 classes préscolaire-primaire et quatre classes d'enseignement spécialisé pour le développement communicatif et social. L'augmentation de clientèle s'expliquait par les surplus d'élèves du secteur de Chambly.

En 2016-2017, l'école compte 500 élèves composée de 21 classes préscolaire-primaire dont 4 au préscolaire et cinq classes d'enseignement spécialisé pour le développement communicatif et social pour un grand total de 26 groupes.

En 2017-2018, l'école compte 552 élèves répartie en 23 classes préscolaire-primaire dont 4 au préscolaire et cinq classes d'enseignement spécialisé pour le développement communicatif et social pour un total de 28 groupes.

L'établissement scolaire deviendra une école de quartier. La municipalité de Carignan s'est jointe au projet de construction en y ajoutant une salle multifonctionnelle à l'arrière, pouvant accueillir deux cents personnes. L'établissement bâti sur deux étages intègre plusieurs principes de développement durable notamment en ce qui a trait à l'efficacité énergétique. Le bâtiment compte en outre sur l'apport climatique de plusieurs puits de géothermie et de vitrages à haute efficacité énergétique pour assurer un rendement optimal et le confort des usagers.

## PARTICULARITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT :

- La clientèle de l'école est répartie sur un vaste territoire.
- Le projet éducatif (valeurs, orientations et objectifs) a été adopté en juin 2015
- L'école ouvert depuis quatre ans aura quatre années pour analyser les résultats des élèves (2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017).

## LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

<b>MISSION :</b> Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input checked="" type="checkbox"/>	<b>Nom de l'établissement :</b> <b>CARIGNAN-SALIÈRES</b>
--	--

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école vise le développement global de l'élève	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I</b> Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
---	-----------------------------------	--

<b>BUT I</b> L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans I.1 Diplomation et qualification	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP</b> (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans, taux établi à partir des élèves inscrits pour la première fois en 1 <sup>re</sup> secondaire au 30 septembre d'une année donnée qui obtiennent un premier diplôme (DES, DEP, AEP) ou une première qualification (CFER, CFMS, CFPT). Cible finale CSP : 86 %.
---	---

<b>OBJECTIF MESURABLE :</b> Pour l'année 2017-2017, augmenter d'au moins 2% la moyenne des groupes aux épreuves obligatoires du ministère en 6 <sup>e</sup> année pour les compétences résoudre et raisonner .
---

<b>INDICATEUR :</b> La moyenne des groupes en mathématiques aux épreuves du MEES en 6 <sup>e</sup> année la compétence résoudre et à la compétence raisonner	<b>CIBLE FINALE de la moyenne des groupes aux épreuves du MEES en mathématiques:</b> Résoudre : 70,2 à 72,2% à <b>78,50% à 80,50%</b> Raisonner : 59,6% à 61,6% à <b>74,20% à 76,20%</b>	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b>  GPI-LUMIX	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> 2013-2014 : <input checked="" type="checkbox"/> 2014-2015 : <input checked="" type="checkbox"/> 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/>
---	--	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Élaborer une planification annuelle en mathématique à chaque niveau.	enseignants	Présente année	CP en mathématiques
2. S'assurer d'une compréhension commune sur le référentiel en mathématique.	Comité pédagogique en mathématique et enseignants	Présente année	CP en mathématiques
3. Enseigner la démarche commune en résolution de problèmes aux élèves à chaque niveau.	Comité pédagogique en mathématique et enseignants	Présente année	CP en mathématiques
4. Pratique guidée et pratique autonome pour développer la compréhension des concepts et processus mathématiques (calcul mental, fractions équivalentes, terme manquant, angles, etc.).	Enseignants	Présente année	CP en mathématiques au besoin
5. Manipulation de matériel et support visuel au quotidien (porteur de sens).	Enseignants	Présente année	CP en mathématiques

---

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :**

<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b>		<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>

<b>MISSION :</b> Instruire <input type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input checked="" type="checkbox"/>	<b>Nom de l'établissement :</b> <b>CARIGNAN-SALIÈRES</b>
---	--

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école vise le développement optimal du potentiel de chaque élève	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I</b> Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

<b>BUT I</b> L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans 1.2 Sorties sans diplôme ni qualification	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Diminuer le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification, parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes, taux établi à partir du nombre de jeunes qui sont inscrits, au 30 septembre d'une année donnée en formation générale des jeunes, qui sont, l'année suivante, des sortants sans diplôme ni qualification, ne sont inscrits nulle part au Québec durant l'année suivante.
--	--

<b>OBJECTIF MESURABLE :</b> Pour l'année 2017-2018, augmenter le nombre d'activités en lien avec la persévérance scolaire.
---

<b>INDICATEUR :</b> Nombre d'activités répertoriées	<b>CIBLE FINALE :</b> Plus de deux activités dans l'année	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> Dénombrement des activités tout au long de l'année	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> 2013-2014 : <input checked="" type="checkbox"/> 2014-2015 : <input checked="" type="checkbox"/> 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	--	--	--

<b>MOYENS</b> (comment)	<b>RESPONSABLE</b> (qui)	<b>DURÉE</b> (quand)	<b>RESSOURCES</b> (avec qui/quoi)
1. Utilisation optimale des outils technologiques (TNI, chariot informatique, mesures technologiques pour EHDA)	Direction et Comité informatique	Année en cours	CP en informatique
2. Participation à la semaine de la persévérance scolaire	Comité d'enseignants	Mois de février	Équipe-école
3. Remettre des certificats de mérite en lien avec l'effort et la reconnaissance	Comité code de vie	Année en cours	Direction et Direction-adjointe
4. S'assurer de l'efficacité des méthodes et des pratiques d'enseignement utilisées auprès de nos élèves	Direction et enseignants	Deux ans	CP secteur Chambly-Carignan

---

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :**

	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>
--	--------------------------------	--------------------	---

<b>MISSION :</b> Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	<b>Nom de l'établissement :</b> CARIGNAN-SALIÈRES
---	---

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école vise le développement global de l'élève	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I</b> Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
---	-----------------------------------	--

<b>BUT 2</b> L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.1 Lecture	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 <sup>e</sup> secondaire, volet lecture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en lecture, à la fin de chacun des cycles au primaire.
<b>OBJECTIF MESURABLE :</b> Pour l'année 2017-2018, augmenter de 1% la moyenne des groupes aux épreuves standardisées en lecture.	

<b>INDICATEUR :</b> La moyenne des groupes à la compétence « lire ».	<b>CIBLE FINALE :</b> Moyenne des groupes aux épreuves standardisées : 1 <sup>er</sup> cycle : De 76,50% à 77,50% 2 <sup>e</sup> cycle : De 75,80% à 76,80% 3 <sup>e</sup> cycle : De 72,74% à 73,74%	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> GPI-LUMIX	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> 2013-2014 : <input checked="" type="checkbox"/> 2014-2015 : <input checked="" type="checkbox"/> 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/>
---	---	---	--

<b>MOYENS</b> (comment)	<b>RESPONSABLE</b> (qui)	<b>DURÉE</b> (quand)	<b>RESSOURCES</b> (avec qui/quoi)
1. Élaboration d'un matériel commun des stratégies en lecture de 1 <sup>ère</sup> à 6 <sup>e</sup> année avec pictogrammes et affiches par cycle pour toutes les classes	Direction et Comité pédagogique en français	Année en cours	CP en français et orthopédagogue
2. Enseignement explicite des stratégies en lecture à partir du matériel commun de 1 <sup>ère</sup> à 6 <sup>e</sup> année développé par le comité pédagogique en français	Direction et Comité pédagogique en français et enseignants	Année en cours	CP en français et orthopédagogue
3. Appropriation et compréhension commune des critères d'évaluation attendus pour chaque cycle (compréhension, jugement, réactions. Interprétation)	Direction et Comité pédagogique en français et enseignants	Année en cours	CP en français
4. Intégrer la lecture au quotidien (tutorat, duo de lecture, dispositifs de lecture, entretien de lecture, continuum, prioriser la lecture à la maison) et rétroaction attendue	Direction et Comité pédagogique en français	Année en cours	CP en français et orthopédagogie
5. Travailler davantage les textes littéraires	Direction et Comité pédagogique en français et enseignants	Année en cours	CP en français
6. Intégrer les fonctions d'aide technologiques en lecture (synthèse vocale, suivi dynamique du mot lu, etc.) pour les élèves en difficulté.	Direction et orthopédagogue	Année en cours	CP en informatique ou en français

			Ajout de service en orthopédagogie
--	--	--	------------------------------------

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :**

	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>
--	--------------------------------	--------------------	---

<b>MISSION :</b> Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	<b>Nom de l'établissement :</b> <b>CARIGNAN-SALIÈRES</b>
---	--

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école vise le développement global de l'élève	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I</b> Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
---	-----------------------------------	--

<b>BUT 2</b> L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.2 Écriture	<b>Objectif mesurable CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 <sup>e</sup> secondaire, volet écriture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en écriture, à la fin de chacun des cycles au primaire.
--	---

<b>OBJECTIF MESURABLE :</b> Pour l'année 2017-2018, augmenter de 1% la moyenne des groupes aux épreuves du MEES en écriture.
---

<b>INDICATEUR :</b> La moyenne des groupes en écriture aux épreuves du MEES aux 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles	<b>CIBLE FINALE :</b> Moyenne des groupes aux épreuves du MEES en écriture 2 <sup>e</sup> cycle : 73,94 % à 74,94% 3 <sup>e</sup> cycle : 78,16% à 79,16%	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> GPI-LUMIX	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> 2013-2014 : <input checked="" type="checkbox"/> 2014-2015 : <input checked="" type="checkbox"/> 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	--	---	--

<b>MOYENS</b> (comment)	<b>RESPONSABLE</b> (qui)	<b>DURÉE</b> (quand)	<b>RESSOURCES</b> (avec qui/quoi)
1. Élaboration des affiches avec pictogrammes par cycle du code de correction commun de 1 <sup>ère</sup> à 6 <sup>e</sup> année.	Direction et Comité pédagogique en français	Année en cours	Comité pédagogique en français
2. Enseignement explicite de la démarche de correction avec le code de correction commun pour tous les cycles élaboré par le comité pédagogique de français	Enseignants	Année en cours	Comité pédagogique en français
2. Présentation des grilles de correction du MEES pour les situations d'écriture et définir les critères à évaluer à chaque étape pour chaque niveau et, particulièrement le critère syntaxe .	Direction et enseignants Orthopédagogues	Année en cours	CP en évaluation et/ou CP en français
3. Utiliser l'écriture cursive dès le 1 <sup>er</sup> cycle du primaire.	Direction et enseignants	Année en cours	CP en informatique et/ou CP en français
4. Faire écrire plus souvent de courtes situations signifiantes à tous les élèves de tous les niveaux	Direction et enseignants	Année en cours	
5. Intégrer les fonctions d'aide technologiques en écriture (prédicteur de mots, synthèse vocale, suivi dynamique du mot lu, etc.) pour les élèves en difficulté.	Direction et enseignants Orthopédagogues	Année en cours	CP en informatique et/ou CP en français

---

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :**

<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école vise le développement optimal du potentiel de chaque élève.	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I</b> Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
---	-----------------------------------	--

<b>BUT 3</b> L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le nombre d'élèves inscrits en FMS.  Augmenter le taux d'élèves qui obtiennent une qualification au terme des parcours de formation FMS et FPT, taux établi à partir du nombre de jeunes qui obtiennent une qualification après 3 ans dans le parcours de formation préparatoire au travail et après 1 an dans le parcours de formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé.  Augmenter la proportion d'élèves HDAA qui répond aux attentes de fin de cycle, par sexe, classes ordinaires et classes spécialisées.
---	---

<b>OBJECTIF MESURABLE :</b> Pour l'année 2017-2018, diminuer de 1% la proportion des élèves HDAA en échec et des élèves à risque (entre 60 et 64%) en français et en mathématiques, en classes régulières et en classes spécialisées.
--

<b>INDICATEUR :</b> Résultats des élèves HDAA en échec et des élèves à risque (entre 60% et 65%) aux résultats disciplinaires en français et en mathématiques, en classes ordinaires et en classes spécialisées.	<b>CIBLE FINALE :</b> Diminuer de 1% la proportion des élèves HDAA en échec et des élèves à risque (entre 60 et 64%) en français et en mathématiques, en classes régulières et en classes spécialisées à la fin de l'année scolaire 2017-2018 en comparant avec juin 2017.  Lecture : De 8% à 7% Écriture : De 12% à 11% Résoudre : De 9% à 8% Raisonner : De 8% à 7%	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> GPI-LUMIX	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> 2013-2014 : <input checked="" type="checkbox"/> 2014-2015 : <input checked="" type="checkbox"/> 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/>
---	---	---	--

<b>MOYENS</b> (comment)	<b>RESPONSABLE</b> (qui)	<b>DURÉE</b> (quand)	<b>RESSOURCES</b> (avec qui/quoi)
1. Groupe de besoins en lecture intensive au 1 <sup>er</sup> cycle	Direction, équipe multi	Année en cours	
2. Offrir des formations aux parents (stress, anxiété, aide aux devoirs , outils technologiques etc.)	Direction	Année en cours	
3. Mise en place des outils technologiques en classe	Direction et orthopédagogue	Année en cours	
4. Formation et accompagnement de l'équipe TSA pour soutenir davantage l'apprentissage chez les élèves TSA	Direction	Année en cours	CP équipe TSA

<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>
----------------------------	----------------------------------	--------------------	---

<b>MISSION :</b> Instruire <input type="checkbox"/> Socialiser <input checked="" type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	<b>Nom de l'établissement :</b> <b>CARIGNAN-SALIÈRES</b>
---	--

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école vise le développement du sentiment d'appartenance de l'élève envers son école et sa communauté.	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2</b>  Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
---	-----------------------------------	--

<b>BUT 4</b>  L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire  4.1 Sécurité des établissements	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b>  Augmenter le pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité dans leur école, taux établi à partir du questionnaire CSP sur « le portrait de la violence à l'école ».
--	--

<b>OBJECTIF MESURABLE :</b> D'ici juin 2018, obtenir un taux de 95% des élèves de l'école n'ayant reçu aucune fiche de signalement, ni manquement pour gestes de violence physique ou verbale.
---

<b>INDICATEUR :</b>  Le nombre de fiches de signalement rédigées et de manquements de violence physique et verbale dans l'agenda	<b>CIBLE FINALE :</b>  95% des élèves n'ayant reçu aucune fiche de signalement, ni manquements pour gestes de violence physique ou verbale durant l'année.	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b>  Le nombre de rapports relevant de gestes de violence physique et verbal	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b>  2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	--	---	--

<b>MOYENS</b> (comment)	<b>RESPONSABLE</b> (qui)	<b>DURÉE</b> (quand)	<b>RESSOURCES</b> (avec qui/quoi)
1. Application des moyens du « Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence » (loi 56)	Direction, technicienne du SDG et équipe-école	Année en cours	Psychoéducatrices, TES, psychologue, policier éducateur / programmes
2. Augmenter la visibilité des adultes dans la cour (port du dossard au SDG et bretelles pour enseignants et autres intervenants)	Direction et technicienne du SDG	Année en cours	
3. Intervention préventive et constante de nos TES en classe, dans la cour et au service de garde	Direction et TES	Année en cours	Psychoéducatrice en support aux TES
4. Activités de sensibilisation en classe sur les habiletés sociales	Enseignants, psychoéd. et TES	Année en cours	Psychoéducatrice de l'école

5.	Suivi rigoureux des élèves pour le comportement par l'application du Code de vie de l'école	Direction, équipe-école	Année en cours	CP adaptation scolaire
6.	Compléter la « Fiche de signalement Intimidation et violence » par les intervenants et la « Fiche de dénonciation » par l'élève afin d'intervenir et de prévenir	Direction, équipe-école	Année en cours	
7.	Activités de valorisation des bons comportements : certificats de bonne conduite	Direction, comité code de vie	Année en cours	

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :**

<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>

<b>MISSION :</b> Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	<b>Nom de l'établissement :</b> CARIGNAN-SALIÈRES
---	---

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école vise le développement global de l'élève.	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2</b> Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
--	-----------------------------------	--

<b>BUT 4</b> L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.2 Saine alimentation	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le pourcentage des établissements qui appliquent toutes les composantes de la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif », mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes.
---	--

<b>OBJECTIF MESURABLE :</b> Pour l'année 2017-2018, augmenter de 1% le nombre d'élèves qui apportent des collations santé à l'école.
---

<b>INDICATEUR :</b> Pourcentage d'élèves qui apportent des collations santé.	<b>CIBLE FINALE :</b> 95% à la fin de l'année	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> Compilation manuelle en début et fin d'année	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> 2013-2014 : <input checked="" type="checkbox"/> 2014-2015 : <input checked="" type="checkbox"/> 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/>
---	--	--	--

<b>MOYENS</b> (comment)	<b>RESPONSABLE</b> (qui)	<b>DURÉE</b> (quand)	<b>RESSOURCES</b> (avec qui/quoi)
1. Sensibilisation et application de la politique pour une saine alimentation ( traiteur)	Direction	Année en cours	
2. Sensibilisation aux parents à l'importance d'avoir des collations santé et une alimentation saine en général	Direction	Année en cours	
3. Sensibilisation au personnel sur le choix des récompenses et/ ou lors des activités spéciales	Tout le personnel et direction avec les enseignants d'éducation physique	Année en cours	
4. Capsules pédagogiques sur les collations santé, en début et milieu d'année.		Année en cours	

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :**

<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>

**MISSION :** Instruire  Socialiser  Qualifier

**Nom de l'établissement :** **CARIGNAN-SALIÈRES**

<p><b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école vise le développement global de l'élève.</p>	<p><b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :</p>	<p><b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2</b> Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études</p>
--	--	--

<p><b>BUT 4</b> L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.3 Mode de vie physiquement actif</p>	<p><b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le nombre de fois par semaine que les écoles offrent des activités physiques organisées et animées, mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes sur la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif ».  Améliorer la condition physique des élèves, par sexe, mesuré à l'aide de l'outil d'évaluation de la condition physique sur l'endurance (Léger et Boucher), utilisé par les enseignants en éducation physique. N.B. Cet outil a été suggéré, mais n'est pas utilisé actuellement dans toutes les écoles. Une démarche de validation devra être entreprise pour convenir d'un outil commun.</p>
--	---

**OBJECTIF MESURABLE :**  
Pour l'année 2017-2018, augmenter le pourcentage des élèves en 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année qui atteindront en fin de cycle la cible finale attendue à l'épreuve de course continue.

<p><b>INDICATEUR :</b> Résultats à l'épreuve uniforme de la CSP : 2e année : 5 min. 4e année : 10 min. 6e année : 15 min.</p>	<p><b>CIBLE FINALE :</b> 2e année : 93,8% 4e année : 98,5% 6e année : 100%</p>	<p><b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> Résultats au test d'endurance CSP</p>	<p><b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> 2013-2014 : <input checked="" type="checkbox"/> 2014-2015 : <input checked="" type="checkbox"/> 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/></p>
---	--	---	--

<b>MOYENS</b> (comment)	<b>RESPONSABLE</b> (qui)	<b>DURÉE</b> (quand)	<b>RESSOURCES</b> (avec qui/quoi)
1. Proposer des activités extrascolaires favorisant l'activité physique et des récréations actives	Direction	Année en cours	
2. Deux heures d'activités physiques par semaine pour tous les élèves du primaire et 30 min pour le préscolaire	Direction et CE	Année en cours	
3. Entraînement à la course continue pour passer l'épreuve de la CSP dans le temps requis pour chaque fin de cycle	Direction et enseignants activités physiques	Année en cours	
4. Test Léger et Boucher de la 1 <sup>e</sup> à la 6 <sup>e</sup> année	Enseignants éducation physique	Année en cours	
5. Activités avant les classes avec BOKS Kids	Éducatrices SDG	Année en cours	

---

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :**

<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>

<b>MISSION :</b> Instruire <input type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input checked="" type="checkbox"/>	<b>Nom de l'établissement :</b> <b>CARIGNAN-SALIÈRES</b>
---	--

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école vise le développement optimal du potentiel de chaque élève.	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 5</b> Développer et faire connaître l'offre de services et les ententes partenariales avec les organismes, les institutions et les entreprises, pour maximiser les services offerts par la Commission scolaire aux élèves et à la population
---	-----------------------------------	---

<b>BUT 5</b> L'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le nombre de nouveaux inscrits en formation professionnelle, âgés de moins de 20 ans, taux établi à partir des élèves qui s'inscrivent pour la 1 <sup>re</sup> fois en formation professionnelle et qui sont âgés de moins de 20 ans, au 30 septembre de l'année considérée.
--	---

<b>OBJECTIF MESURABLE :</b> Pour l'année 2017-2018, maintenir le nombre d'activités aux élèves du 3e cycle pour les sensibiliser aux différents parcours offerts.
--

<b>INDICATEUR :</b> Le nombre d'activités d'informations en vue de faire connaître les différents parcours offerts	<b>CIBLE FINALE :</b> Deux activités de sensibilisation en 2017-2018	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> Réalisée ou non	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> 2013-2014 : <input checked="" type="checkbox"/> 2014-2015 : <input checked="" type="checkbox"/> 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/>
---	---	---	--

<b>MOYENS</b> (comment)	<b>RESPONSABLE</b> (qui)	<b>DURÉE</b> (quand)	<b>RESSOURCES</b> (avec qui/quoi)
1. Pochette d'informations à transmettre aux classes du 3 <sup>e</sup> cycle sur la formation professionnelle.	Direction	Année en cours	CFP
2. Présentation en classe des différents parcours de formations offerts au secondaire	Direction et direction du secondaire	Année en cours	C.S. des Patriotes
3. Sortie au Centre de formation professionnelle	Direction enseignantes de 6 <sup>e</sup> année	Année en cours	CFP

---

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :**

<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>

## DURÉE DE L'ENTENTE

La présente entente entre en vigueur à la signature pour l'année scolaire 2017-2018. La durée de l'entente est d'un an, renouvelable avant le 30 novembre 2018.

## APPROBATION

La Direction de l'établissement confirme que le personnel de l'établissement a été consulté sur la présente Convention de gestion et de réussite éducative.

Le Conseil d'établissement a approuvé le projet de Convention de gestion et réussite éducative à sa réunion du **7 novembre 2017**. Le numéro de la résolution est **CEI31-17-18-11**

## SIGNATURES

La Commission scolaire des Patriotes et la Direction de l'établissement conviennent de signer la présente convention :

Direction de l'établissement : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Direction générale adjointe: \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_